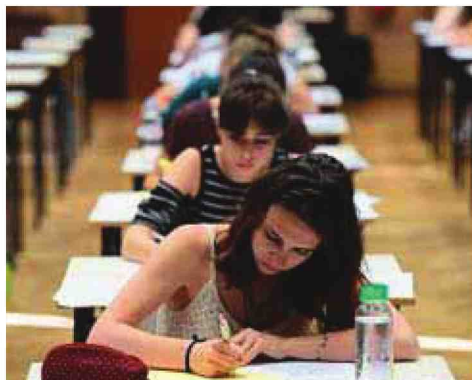




La semaine **express**



LA RÉFORME

Le nouveau bac se précise

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, le baccalauréat nouvelle génération pourrait entrer en vigueur en 2021. Et le lycée, commencer à se transformer dès la rentrée 2018. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, présentera son projet le 14 février, sur la base des propositions que vient de lui remettre Pierre Mathiot, ex-directeur de Sciences po Lille, mandaté pour réformer l'examen bicentenaire. Voici ce qui pourrait changer :

- L'année scolaire serait divisée non plus en trimestres, mais en semestres, comme à l'université.
- Les séries L, ES et S du bac général seraient remplacées par un tronc commun, auquel s'ajouteraient deux disciplines « majeures » choisies par l'élève (par exemple maths et sciences économiques ou lettres et langues), et deux « mineures », plus des options.

- Jean-Michel Blanquer vient de le confirmer : outre le français en première (écrit et oral), le bac ne comptera plus que quatre épreuves en terminale. Deux d'entre elles pourraient se tenir au retour des vacances de Pâques, pour que les résultats puissent être intégrés à la nouvelle plateforme d'admission post-bac Parcoursup. Et les deux autres en juin : la philosophie et un grand examen oral, principale nouveauté de cette réforme. Le reste des notes proviendrait du contrôle continu.
- Pour les élèves ayant obtenu entre 8 et 10 de moyenne au bac, les actuels oraux de rattrapage seraient remplacés par un examen du livret scolaire de première et de terminale.

F. MORI/AFP - E. PIERMONT/AFP - I. GAZKA/AFP - F. FLORIN/AFP